

## Transmissions. L'immatériel photographié

### Musée du Temps, Besançon

Jusqu'au 7 novembre 2021



Situés de part et d'autre de la frontière franco-suisse, le musée du Temps et le musée international d'horlogerie sont deux institutions reconnues dans les domaines de l'horlogerie et de la mesure du Temps. En collaboration avec la Nuit de la Photo à La Chaux-de-Fonds, ils s'associent pour la réalisation d'une exposition transfrontalière exceptionnelle s'inscrivant dans le cadre de la candidature franco-suisse des Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art sur la Liste du Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Forts d'une histoire commune, les territoires français et suisse de l'arc jurassien cultivent une culture horlogère et mécanique d'exception. Au-delà des biens matériels qui en témoignent, c'est l'ensemble des traditions et des pratiques vivantes, sociales, rituelles ou festives, mais aussi des connaissances et savoir-faire qui constituent ce patrimoine culturel immatériel.

L'exposition *Transmissions. L'immatériel photographié* aborde ce patrimoine culturel immatériel au travers de la photographie en tant que production artistique contemporaine à même de proposer des approches nouvelles et sensibles des savoir-faire horlogers et de mécanique d'art.

Six photographes, issus d'un concours, ont été mandatés par les deux musées pour réaliser ce travail. De juin à septembre 2020, ils ont arpenté le terrain. Ils ont pénétré les ateliers, les entreprises, les musées et les écoles de la région horlogère franco-suisse. En présentant les œuvres de trois photographes de chaque côté de la frontière, l'exposition se construit de manière complémentaire, comme un seul et même projet. Intégrées aux espaces d'exposition permanente des deux musées, ces photographies soulignent le caractère indissociable des patrimoines matériel et immatériel, offrant ainsi de nouvelles interprétations des collections.

## Offre à destination du public scolaire

### Dossier pédagogique disponible sur notre site internet

<http://www.mdt.besancon.fr/public-scolaire/>

#### Visite libre

Conseillé à partir du cycle 2 / A partir de 7 ans

#### Visite guidée

Depuis le 16 décembre 2020, l'Unesco a inscrit les savoir-faire en horlogerie sur la liste du patrimoine culturel immatériel et rend ainsi hommage à l'arc jurassien franco-suisse où sont ancrées et perpétuées ces traditions. Quel est le rôle de l'Unesco dans la sauvegarde du patrimoine? Qu'est-ce que le patrimoine immatériel dont fait partie le savoir-faire horloger? Trois photographes témoignent de ce patrimoine au musée du Temps et donnent leur vision de cet artisanat ancestral.

Conseillé à partir du cycle 2 / A partir de 7 ans

Pour les élèves du cycle 2, la visite se compose d'un mix entre exposition et collections permanentes.

Durée 1h-1h30

#### Visite-atelier "Light painting"

Le photographe Raphaël Dallaporta a utilisé une technique appelée "light painting" (peindre avec de la lumière) pour réaliser ses photos. Grâce à un temps de pose longue, les mouvements des planètes de l'horloge de Dondi apparaissent sous forme de traînées lumineuses. Équipés d'un appareil photo reflex et d'un pied, expérimentons cette technique qui promet des résultats très étonnants!

Conseillé à partir du cycle 2 / A partir de 7 ans

Pour les élèves du cycle 2, la visite se compose d'un mix entre exposition et collections permanentes.

Durée 2h

#### Visite-atelier Tic Tac Totem\*

La photographe Marie Hudelot, en créant des totems horlogers, a reconstitué une sorte de famille horlogère. Elle détourne des objets liés à l'horlogerie qu'elle a récupérés au fur et à mesure de ses rencontres avec des artisans horlogers. Elle empile, assemble et ornemente le tout de cotillons, plumes colorées et tissus. Créons « une petite tribu horlogère » comme elle !

Conseillé à partir du cycle 2 / A partir de 7 ans

Pour les élèves du cycle 2, la visite se compose d'un mix entre exposition et collections permanentes.

Durée 2h

\* Atelier proposé sous réserve. Une mise en quarantaine du matériel est à prévoir entre deux ateliers.

## Informations pratiques :

### Horaires d'ouverture

Accueil des groupes scolaires :

En semaine toute l'année (sauf les lundis) : 9h-12h 14h-18h

Le week-end\* toute l'année : 10h-18h sans interruption (\*le musée est actuellement fermé le week-end, jusqu'à nouvel ordre)

### Tarifs

Visite libre : gratuit

Visite guidée et atelier : Scolaires : 2€ par élève, gratuit pour les accompagnateurs (gratuit pour les maternelles). Périscolaires : 2€ par enfant, gratuit pour les accompagnateurs (gratuit jusqu'à 6 ans).

### Réservation

Indispensable pour toute visite (libre, guidée, atelier)

Par téléphone au 03 81 87 80 49 (du lundi au vendredi 12h) ou par mail à [reservationsmusees@besancon.fr](mailto:reservationsmusees@besancon.fr)